

## Policy Brief

# Le Nouveau Modèle de Développement des provinces du Sud : des réalisations à un rythme soutenu atteignant les objectifs fixés

Par Henri-Louis Védie

PB - 17/23

Ce papier est consacré au Nouveau Modèle de Développement des provinces du Sud (NMDPS), lancé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI dans son discours de Laâyoune du 6 novembre 2015. L'accent y sera mis sur les réalisations au titre de ce Nouveau Modèle de Développement durant la période 2016-2022. Dernier volet d'une insertion définitive de ces provinces au sein du Royaume, ce nouveau modèle est doté de moyens financiers en conséquence, passant de 77 MM de dhs à 81 MM de dhs, quelques mois plus tard. Et ce, pour financer des projets jugés prioritaires et en relais des centaines de projets plus modestes, mais répondant aux attentes immédiates des populations.

Sur la période 2016-2019, le NMDPS évolue à un rythme soutenu, qu'il s'agisse de la réalisation des projets prioritaires ou ceux en relais. Cette étude montre que dans la région de Laâyoune-Sakia El Hamra, qui à elle seule mobilise près de la moitié de l'enveloppe, le taux de démarrage des travaux en moyenne est de 70 %, avec des écarts sensibles selon les provinces. Même constat, à un niveau plus modeste, de plus de 50 % pour le taux d'engagement financier. La période 2020-2022, celle de la pandémie de la COVID-19, met en évidence un autre aspect de ce modèle, à savoir sa résilience à la crise sanitaire. Ce qui permet à ces Régions d'avoir en 2022 des taux de croissance et un PIB par habitant très supérieurs à la moyenne nationale.

---

Cette étude est consacrée aux provinces du Sud du Maroc, plus précisément à leur Nouveau Modèle de développement économique et social, le NMDPS. Nouveau modèle de développement élaboré à l'initiative de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, et officialisé par le discours Royal de Laâyoune, le 6 novembre 2015, à l'occasion de la célébration du quarantième anniversaire de la Marche verte, tout un symbole. L'étude comporte trois parties. Une première, prérequis indispensable à toute analyse du développement économique d'un territoire, rappelle la géographie desdites provinces, leur situation politique, leur démographie et leur organisation administrative (I). La deuxième partie est consacrée au NMDPS, ce qui fait son originalité, ses objectifs et aux moyens mis en œuvre pour les réaliser (II). Enfin, une dernière partie (III), qui est un rapport d'étape de ses réalisations, fin 2022, précisant le taux de démarrage des travaux et leur taux d'engagement financier.

## **I. DONNÉES POLITIQUES, GÉOGRAPHIQUES ET ADMINISTRATIVES DES PROVINCES DU SUD**

### **A. Une souveraineté qui bénéficie d'une importante reconnaissance internationale**

Jusqu'en 1956, les provinces du Sud étaient sous occupation espagnole. À la fin du protectorat français, l'Espagne cède au Maroc, la partie Nord des territoires, mais maintient sa présence et sa tutelle à Tarfaya, Sidi Ifni, Saquiat el Hamra, Sebta et Mellilia. De 1959 à 1961, des négociations vont aboutir au retour de Tarfaya dans le giron marocain. Par contre, rien n'est réglé concernant les territoires sous occupation espagnole et le contentieux qui s'y attache. Le 30 juin 1969, suite aux revendications du Maroc, l'Espagne va rétrocéder au Royaume la ville d'Ifni et sa région. En 1972, l'Algérie, pays voisin à la frontière commune sur plusieurs centaines de kilomètres, normalise ses relations avec le Maroc en signant deux accords: l'un portant sur l'exploitation conjointe des mines de Garat-Djebilet ; l'autre officialisant les frontières communes entre les deux pays. La « Marche verte », du 6-9 novembre 1975, va aboutir à la signature, le 14 novembre, des accords de Madrid. Accords qui mettent fin, au plus tard le 28 février, à la présence espagnole sur ces territoires. En mars 1976, les Nations Unies officialisent ces accords. Les provinces du Sud sont désormais une réalité.

Au début de l'année 1976, à Alger, est créé un pseudo État sahraoui, qui regroupe essentiellement des réfugiés de la région de Tindouf et des pays riverains/Niger, Mali, Mauritanie/dans des camps et campements. Un nouveau contentieux succède à celui qui vient de se terminer avec l'Espagne. Suite aux reports successifs d'un référendum, ce contentieux est devenu au cours du temps celui de l'Algérie et du Maroc.

Depuis 2007, nouvelle initiative marocaine aux Nations Unies "Initiative marocaine d'autonomie" qui rassemble de plus en plus de pays, dont récemment les États-Unis avec les accords d'Abraham du 13 août 2020. Cette initiative dote les provinces du Sud d'un statut d'autonomie, sous souveraineté marocaine, dans le cadre d'une réforme générale de l'organisation administrative du Royaume, à partir de douze régions, trois regroupant ces territoires du Sud.

---

## B. Une géographie physique et humaine contrastée

La géographie physique et humaine du Maroc est duale et contrastée. Si la superficie du Royaume est de 710 850 km<sup>2</sup>, celle des provinces du Sud représente 60 % de l'ensemble. Par contre, si la population du Royaume dépasse aujourd'hui les 36 millions d'habitants, celle des provinces du Sud n'atteint pas encore 2 millions.

Pays au nord/ouest de l'Atlantique, avec des côtes allant de l'océan atlantique jusqu'au détroit de Gibraltar avec son versant méditerranéen, le Maroc bénéficie donc d'un double versant. Ce qui n'est pas le cas des provinces du Sud, comprises entre le 20<sup>ème</sup> et le 29<sup>ème</sup> degrés de latitude nord. Ces provinces s'étendent tout le long d'un périmètre côtier de 950 kilomètres, sur une largeur de 300 à 500 kms.

Jusqu'en 1975, le désert et les sables étaient le quotidien des populations, transhumantes et /ou sédentarisées, regroupées essentiellement autour des villes côtières de Laâyoune, Tarfaya et Dakhla, ou autour des villes de l'intérieur, à Smara et à Assa. Enfin, la répartition des populations entre ces trois provinces (celles de Laâyoune-Boujdour-Sakia el Hamra, celle d'Oued Eddahab-Lagouira et celle de Guelmim-Smara), met en évidence leurs déséquilibres démographiques, pour des régions de superficie sensiblement égale, regroupant en 1999 65 % de l'ensemble, estimé à 600 000 personnes, à Guelmim Smara, 29 % à Laâyoune-Boujdour-Sakia – El Hamra et seulement 6 % à Oued Eddahab-Lagouira, région la plus importante en superficie. Ces déséquilibres démographiques seront bien-sûr pris en compte dans les arbitrages à rendre pour optimiser l'utilisation des moyens financiers engagés, les compliquant.

Enfin, le taux d'urbanisation y diffère totalement de celui de la moyenne nationale, variant très sensiblement de région à région. Au niveau national, dans les années 2010, le taux d'urbanisation, tous territoires confondus, était de l'ordre de 55 %, celui des provinces du Sud étant alors estimé à 70 %. Mais, là encore, diversité et déséquilibre sont la règle : taux d'urbanisation de 96 % pour Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra, taux d'urbanisation de 76 % pour Oued-Eddahab-Lagouira et taux d'urbanisation de 61 % à Guelmim-Smara.

## C. La Régionalisation avancée

En 2015, le nouveau statut régional, celui d'une Régionalisation avancée, comprend 3 régions, 10 provinces et 83 communes

### a. Le nouveau statut régional en marche

Rappelons, tout d'abord, ce qu'il faut entendre par Régionalisation avancée. La Constitution de 2011 concerne et s'applique à toutes les régions du Royaume, dans le cadre cette fois d'une régionalisation décentralisée. Ce qui suppose des transferts de compétences et des moyens qui s'inscrivent dans la durée, au fur et à mesure que les régions et l'État s'entendent sur les compétences à transférer et sur les moyens qui doivent les accompagner.

Pour les Régions du Sud, ce processus est celui du temps long, avec davantage d'autonomie dans le cadre d'un nouveau modèle de développement.

Pour autant, il ne saurait être question de retarder le processus de régionalisation engagé dès 2015, avec l'élection des douze nouveaux Conseils régionaux élus au suffrage direct. Bien au contraire, le discours royal précité en fait une priorité, demandant l'accélération du

---

transfert des compétences et des moyens l'accompagnant. La Régionalisation avancée c'est donc celle qui s'est mise en marche accélérée, depuis 2015, dans les provinces du Sud, concrétisant un engagement royal qui prendra plus de temps pour y parvenir, à décentralisation égale, dans les neuf autres régions du Royaume.

### ***b. Un nouveau découpage régional: 3 régions, 10 provinces et 83 communes***

#### **\*La région de Dakhla-Oued Eddahab: deux provinces et treize communes**

Cette région reprend l'ancien périmètre de l'ancienne région d'Oued Eddahab-Lagouira, regroupant deux provinces: la province d'Oued Eddahab et celle d'Aousserd. Le chef-lieu régional est Oued Eddahab. Parmi les treize communes les plus importantes à l'échelle du territoire, on citera la communauté urbaine de Dakhla /province d'Oued Eddahab.

#### **\*La région de Laâyoune Sakia El Hamra : quatre provinces et vingt communes**

C'est l'ancienne région de Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra, complétée par la province de Smara. Elle regroupe désormais quatre provinces : celles de Laâyoune, de Smara, de Boujdour ainsi que celle de Tarfaya. Parmi les vingt communes les plus importantes : Laâyoune, les deux communautés urbaines d'El Marsa, et de Laâyoune; Smara et la communauté urbaine de Smara ; Boujdour et la communauté urbaine de Boujdour ; Tarfaya et de la communauté urbaine de Tarfaya.

#### **\*La région de Guelmim Oued Noun: quatre provinces et cinquante communes**

Il s'agit de l'ancienne région de Guelmim-Smara, amputée de deux provinces, ne conservant que trois d'entre elles: la province de Guelmim, d'Assa Zag et celle de Tan Tan. La quatrième, celle de Sidi Ifni, faisait partie de l'ancienne région de Souss. Parmi les villes importantes de cette région : Assa Zag, Tan Tan, Guelmim, Sidi Ifni et les communautés urbaines d'Assa, de Zag, de Tan Tan, Guelmim, et de Sidi Ifni.

## **II. UN MODÈLE GLOBAL ET INCLUSIF**

En 20 ans sous le règne de Sa Majesté Mohammed VI, les provinces du Sud vont connaître deux phases majeures de leur histoire et de leur développement. Une phase 1, qui commence en 1976 et s'accélère à partir de la fin du vingtième siècle, pour se terminer en 2015, avec le discours royal du 6 novembre. Cette longue période est celle de la mise à niveau structurelle de ces provinces. On ne le répétera jamais assez, en 1975 tout n'était pas à refaire, mais à faire: ni infrastructure routière, ni eau courante, ni logements salubres etc... Boujdour n'était qu'un phare, le port de Dakhla se limitait à quelques activités de pêche, l'accès routier à destination de Smara ou d'Assa était des plus précaire. Curieusement, la présence espagnole avait occulté leur potentiel halieutique.

À la veille du discours de Laâyoune, ces provinces disposent d'eau potable et d'électricité, avec une couverture de ce vaste territoire supérieure à la moyenne nationale. L'éradication de l'insalubrité a permis de mettre fin, en quasi-totalité, aux campements et aux bidonvilles. La mise en place de services publics, dans les domaines régaliens de la Santé, de l'Éducation, de la Justice va permettre aux populations d'accéder à des services publics qui n'ont rien à envier à ceux des régions du Nord. Désormais, dans ces provinces s'applique une seule et même loi, celle du Royaume.

---

Ce modèle, qui perdure jusqu'en 2015, a donc été un succès. Et c'est parce que c'est un succès que l'on peut passer à l'étape 2. Sa seule faiblesse, inhérente à un système reposant sur une régionalisation centralisée, c'est de n'avoir pas été inclusif ni vraiment créateur d'emplois. Mais pouvait-il en être autrement, compte tenu des priorités du moment. La mise en place d'un nouveau statut administratif, celui d'une autonomie dans le cadre d'une régionalisation avancée et décentralisée, à partir d'un nouveau modèle de développement, privilégie ce qui n'avait pas pu être réalisé, à savoir l'inclusivité et la création d'emplois. C'est ce à quoi répond le NMDPS.

## A. Le NMDPS, dernier volet d'une insertion définitive au sein du Royaume

Le NMDPS est un modèle propre à ces provinces, à leur culture et à leur histoire. C'est pourquoi dans le discours royal de 2015 le souverain a tenu à souligner les efforts déployés, au cours des décennies passées, pour renforcer les mécanismes de préservation et de sensibilisation, mettant en valeur le patrimoine sahraoui. L'ADN de ce modèle, le respect de trois grands principes : ceux de la participation, de l'inclusion et de la durabilité :

- la participation, qui entend s'appuyer sur un nouveau cadre juridique, sur des élus au suffrage universel direct. Ce qui leur confère une double légitimité : celle de la représentativité et de l'implication des populations qui les ont élus à s'approprier les programmes et à s'y investir ;
- l'inclusion, l'alpha et l'oméga de ce modèle, qui conditionne son succès ou son échec. On ne pourra parler de succès que si ce modèle se révèle inclusif. C'est-à-dire s'il permet de créer de la richesse à partir de la valorisation, sur place, des ressources locales. Point important, rappelé sans cesse par le Roi Mohammed VI, toutes les richesses créées sur place devront être réinvesties, en totalité, sur place, en coordination et en accord avec les autorités régionales locales. Ce qui suppose, directement ou indirectement, que ce modèle soit créateur d'emplois. Ce qui le distingue du précédent ;
- la durabilité, c'est celle d'une gouvernance responsable qui s'inscrit, par contre, dans la continuité du modèle précédent. Cela concerne la protection des ressources halieutiques, donnant priorité à la valorisation des prises, mais aussi l'agriculture visant à protéger l'agriculture traditionnelle, à sauvegarder et à restaurer, si nécessaire, les oasis. Et, bien-sûr, cela s'applique aux énergies renouvelables, confortant le potentiel éolien et amplifiant le potentiel solaire.

## B. Un engagement royal

Une fois présentés les principaux axes du NMDPS ainsi que ses objectifs, le Roi Mohammed VI tiendra à rappeler dans son discours que « Lorsque le Maroc fait une promesse, il la tient par l'acte et la parole, il ne s'engage que sur ce qu'il peut honorer », faisant observer au passage que « Le Maroc avait promis d'appliquer la Régionalisation avancée, et qu'aujourd'hui c'est une réalité tangible, avec ses institutions et leurs attributions respectives ».

Cet engagement solennel, et le rappel de la parole tenue s'adressent plus particulièrement aux populations sahraouies et à la communauté internationale :

- 
- aux populations locales, rappelant que l'autonomie des provinces ne signifie nullement l'abandon de la mère patrie et perte de moyens. Bien au contraire, l'effort et le soutien de l'État vont se poursuivre, engageant des moyens jamais atteints dans les autres régions du Royaume. À titre de comparaison, le projet « Tanger Med » c'était 7MM de dhs, celui de « Rabat-Salé » de 8 MM de dhs. Autre garantie rassurante pour les populations locales, celle d'en faire bénéficier de façon équitable les trois régions ;
  - à la communauté internationale, avec un message des plus clair, le NMDPS étant un facteur décisif pour l'insertion définitive de ces provinces dans la mère patrie unifiée. Message sans équivoque que le Maroc est chez lui dans ses provinces sahariennes. Et qu'à ce titre, la responsabilité de leur développement lui incombe.

## **C. Quatre priorités bénéficiant d'une enveloppe de 81 MM de dhs : les infrastructures, la technopole de Foug El Oued, les énergies renouvelables, les volets social et environnemental**

Entre 2015 et 2021, ce sont donc 81 MM de dhs qui vont être investis, 4 MM de dhs étant venus s'ajouter, entre temps, aux 77 MM de dhs de Laâyoune. Voyons, dans les grandes masses, ce à quoi ils sont destinés :

### ***a. Près de 16 MM de dhs consacrés aux infrastructures***

Cela concerne trois projets phares. Par ordre d'importance en MM de dhs: la construction d'une voie express Tiznit-Dakhla sur 1000 kms, pour un montant de plus de 8,5 MM de dhs; la construction d'un nouveau port à Dakhla/Dakhla atlantique pour 6 MM de dhs et la connexion au réseau électrique national, à partir de Dakhla, pour 2 MM de dhs.

### ***b. Deux MM de dhs dans le projet de Foug El Oued***

Le choix de cette technopole est stratégique, visant à être le fer d'une dynamique de développement à partir d'une ville et, plus généralement, d'une région. Cette technopole du savoir et de l'excellence est inspirée du modèle de Ben Guérir, prenant en compte l'environnement saharien local. Enfin, à terme, cette technopole vise le zéro carbone et le zéro déchets.

### ***c. Plus de 7 MM de dhs pour les énergies renouvelables***

En 2015, juste avant le lancement du NMDPS, quatre parcs éoliens étaient opérationnels: à Aftissat, à Laâyoune, à Akhfennir et à Tarfaya. Entre 2016 et 2020, il était prévu de doubler la capacité du parc d'Akhfennir, et de créer deux nouveaux parcs éoliens à Boujdour et à Tiskrad. Le solaire n'était pas oublié, avec le programme Noor Atlas, via des microcentrales comme celle de 800 kw à Assa.

### ***d. Plus de 3MM de dhs consacrés au social et à l'environnement***

Cela concerne principalement le Centre régional hospitalier de Laâyoune, des unités de dessalement de l'eau de mer et des travaux d'assainissement :



- 
- le Centre régional hospitalier de Laâyoune se voit doter d'une enveloppe de 1,2 MM de dhs. En tant que Centre hospitalier universitaire, il devient un CHU, qui forme sur place des médecins, des infirmiers etc ...formations qui se faisaient au CHU de Marrakech. L'avantage de cet investissement est double: dispenser, sur place, une formation aux praticiens de santé originaires de la région, et améliorer la couverture médicale et sanitaire de toute une région :
  - la mise à disposition de nouvelles unités de dessalement de l'eau de mer se voit doter d'une enveloppe de 10,9 MM de dhs. Avec le développement économique et démographique de ces territoires, les besoins en eau potable ne pourront que s'accroître. Ces investissements anticipent cette augmentation des besoins en eau potable. Cinq provinces vont en bénéficier : Laâyoune, Tarfaya, Smara, Boujdour, Oued Eddahab :
  - des travaux d'assainissement à hauteur de 1,3 MM de dhs, dans cinq provinces: Laâyoune , Fom El Oued, Tarfaya, Oued Eddahab et Aousserd.

## D. Des centaines de projets relais

Certains de ces projets s'inscrivent dans le cadre de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), qui s'est vue doter d'une enveloppe de 5MM de dhs, à charge pour elle d'accompagner 59 projets dans des domaines aussi divers que l'énergie, l'immobilier, le commerce, les services, les transports, l'éducation et la santé. Ces projets devraient permettre à terme la création de 10 000 emplois. Tous les autres projets devront faire l'objet de conventions entre la région, les départements et les ministères concernés.

Dès juillet 2017, 120 projets relais sont lancés dans les trois régions du Sud, mobilisant plus de 27 MM de dh. Sur ces 27 MM de dhs, 23 permettent d'initier le lancement de 5 projets dans la région de Laâyoune Sakia El Hamra, 2,7 MM de dhs vont être consacrés à une trentaine de projets dans la région de Dakhla Oued Eddahab, et 1,3 MM de dhs concerne quarante projets dans la province de Guelmim Oued Noun.

Moins de deux ans, plus tard, début 2019, dans la seule région de Laâyoune Sakia El Hamra, qui mobilise à elle seule près de 50 % des 81 MM de dhs, ce sont 279 projets qui sont initiés, se répartissant dans les quatre provinces: 97 projets pour la province de Laâyoune, 50 pour la province de Smara, 32 pour la province de Boujdour et 23 pour la province de Tarfaya.

## III. UN RYTHME DE RÉALISATION SOUTENU ET UNE RÉSILIENCE À LA CRISE SANITAIRE DE LA COVID-19

Cette période couvre la crise sanitaire, ce qui nous conduit à distinguer les années 2016-2019, celles de la mise en œuvre du programme de développement des provinces du Sud, et les années 2020-2022, celles impactées par la crise sanitaire de la COVID-19. Mais cette période est aussi celle d'une dynamique portée par des pôles de compétitivité locaux, en amont.

---

## A. Quatre pôles de compétitivité, relais du NMDPS dans la création, directe et indirecte, de milliers d'emplois

Ces quatre pôles concernent la pêche, avec un pôle de compétitivité à Dakhla, l'activité industrielle, avec un pôle de compétitivité à Boucraa, un pôle de compétitivité agricole, et un pôle de compétitivité touristique :

- le pôle de compétitivité pêche de Dakhla fait partie des annonces royales de Laâyoune. Ce n'est pas une surprise, compte tenu de l'environnement halieutique de cette province qui, en 2017, a contribué à 50 %, en volume, à la production halieutique nationale. À Dakhla, en 2017, ce sont 40 000 emplois directs et indirects qui sont créés. À partir de ce pôle de compétitivité, le NMDPS entend multiplier les usines de conserverie et les emplois nombreux qui y sont associés, valorisant sur place les prises à 80 % et non à 20 % comme cela était le cas en 2016 ;
- le pôle de compétitivité industrielle de Boucraa est, lui aussi, un projet phare du discours royal de Laâyoune. Il concerne l'exploitation des phosphates de Phosboucraa, leur valorisation, avec des capacités industrielles nouvelles de 0,5 M de tonne d'acide phosphorique et 1 M de tonnes d'engrais produits chaque année. L'objectif du NMDPS est ici aussi, compte tenu de sa proximité avec l'Afrique subsaharienne, d'en faire la principale bénéficiaire, avec des temps de livraison et des coûts de transport réduits. Les temps de livraison et, par voie de conséquence, les coûts de production. Précisons, enfin, que la capacité d'extraction de ce nouveau complexe ne change pas, toujours 3 M de tonnes année. Ce projet, qui n'a aucun retard de réalisation par rapport à sa programmation, c'est aussi, à terme, 1500 emplois nouveaux, venant s'ajouter aux 2300 actuels ;
- le pôle de compétitivité agricole concerne essentiellement deux régions: Laâyoune-Sakia El Hamra et Dakhla Oued Eddahab. Dans la région de Laâyoune-Sakia El Hamra, la réalisation d'un projet d'aménagement hydro-agricole irriguant 1000 hectares dans la province de Boujdour, est bien avancée. L'opération délicate de la conservation foncière est terminée, et le creusement de quatre des neuf forages prévus a atteint un taux de réalisation de 85 %. Ce projet est le plus important en termes d'investissements (465 M de dhs), mais l'importance stratégique du second projet, la mise à niveau du Centre de qualification agricole de Laâyoune, explique son lancement dès 2016. Dans la région de Dakhla-Oued Eddahab, le projet retenu, celui d'un périmètre irrigué de 5000 hectares, à partir d'une unité de dessalement de l'eau de mer, alimentée par de l'énergie éolienne, est particulièrement intéressant. Les travaux ont commencé en 2019 ;
- le pôle de compétitivité touristique regroupe des micro-pôles communaux, reposant sur une trilogie Mer/Terre/Nature, propre à ces territoires. Le NMDPS oblige ces micro-pôles, à l'échelle de la commune, à répondre à une double priorité, de l'inclusivité et de la durabilité. Dans la seule région de Laâyoune-Sakia El Hamra, ce sont pas moins de 87 microprojets qui vont être initiés dès 2015, pour un montant de 2 MM de dhs.

## B. Un NMDPS qui progresse à un rythme soutenu de 2015 à 2019

On distinguera ici l'état d'avancement et de financement des Grands projets considérés comme prioritaires, au nombre de huit, de ceux, par centaines, qui viennent en relais.



### a. Dans la réalisation des projets prioritaires

Parmi les projets destinés à améliorer les infrastructures, celui de la voie express Tiznit-Dakhla, indispensable au désenclavement routier de Dakhla, qui avance à un rythme soutenu, conforme aux prévisions. Il en est de même pour le nouveau port atlantique de Dakhla, le ministère de l'Équipement et du transport ayant lancé l'appel d'offres relatif à sa réalisation, avec ouverture des plis fin novembre 2019. La connexion au réseau électrique national, à partir de Dakhla, est terminée. Par contre, la technopole de Foum El Oued, deux ans après son lancement en octobre 2016, a pris du retard, suite à des pluies diluviennes fragilisant le grand barrage de la région. Ce qui a conduit à transférer cette technopole à quelques kilomètres au nord, sur la route de Tarfaya.

En ce qui concerne les énergies renouvelables, les travaux de réalisation du doublement de la capacité du parc d'Akhfennir, projet Nareva, annoncé en mars 2015, ont pris fin en 2019. Dans les domaines social et environnemental, le Centre régional hospitalier universitaire de Laâyoune connaissait un taux de réalisation de 35 % en 2022, pour une ouverture prévue en 2024. Enfin, les unités de dessalement d'eau de mer, visant au renforcement de la production d'eau potable, les travaux sont en cours à Laâyoune, ont commencé en 2018 à Tarfaya et à Smara, sont achevés à Boujdour et à Oued Eddahab. Les travaux d'assainissement sont en voie d'achèvement à Laâyoune et à Foum El Oued, ont commencé en 2018 à Tarfaya et Bir Guendouz, achevés à Tarfaya.

### b. Dans la réalisation de centaines de projets relais

Dès juillet 2017, 120 projets relais sont lancés dans les trois régions du Sud, mais c'est la région de Laâyoune-Sakia El Hamra qui, de très loin, réunit en 2019 le plus grand nombre de ces projets relais avec 279, répartis entre les quatre provinces. Le tableau 1 ci-dessous précise leurs taux de démarrage et d'engagement financier:

**Tableau 1**

**Le taux de démarrage des travaux et le taux d'engagement financier, en 2019, dans les provinces de Laâyoune, de Smara, de Boujdour et de Tarfaya. 1999-2019**

PROVINCES	TAUX DE DÉMARRAGE DES TRAVAUX	TAUX D'ENGAGEMENT FINANCIER
Laâyoune	73,45 %	44,58 %
Smara	81,18 %	50,66 %
Boujdour	67,82 %	76,64 %
Tarfaya	36,02 %	31,06 %

Source : « Le développement des provinces du Sud », Henri-Louis Védie, Ed. Eska 2020, pp.196 -198.

Comme le montre ce tableau, le taux de démarrage des travaux varie de 31 % à Tarfaya à 76 % à Boujdour, 44 % à Laâyoune et 50 % à Smara. Et en ce qui concerne le taux d'engagement financier, lui aussi très variable, il va de 31 % à Tarfaya à 76 % à Boujdour, avec 44 % à Laâyoune et 50 % à Smara.

---

## C. Un NMDPS qui se montre résilient face à la crise sanitaire de 2020-2022

Après une année particulièrement difficile en 2020, sur fond de la pandémie de la COVID-19, l'économie des trois régions du Sud doit faire face à la fragilisation budgétaire engendrée par la crise sanitaire. Depuis cette crise, une grande partie des investissements engagés concerne les services de base, essentiellement dans la continuité du programme d'approvisionnement en eau potable des populations rurales, dans le renforcement du réseau électrique, dans la construction de routes etc. Mais en dépit de ces difficultés budgétaires, 2021 a été l'année de la mise en chantier de 267 nouveaux projets, répartis sur les trois régions, pour une enveloppe budgétaire de 33 MM dhs. Cela concerne la poursuite des travaux du port de Dakhla, le dessalement et l'adduction d'eau pour l'irrigation de 5000 hectares au nord de Dakhla, de nouveaux parcs éoliens. Des projets structurants pour les dix provinces du Sud qui ont pu, ainsi, ne pas être ralentis par la baisse des dépenses budgétaires au niveau national.

Dans un souci de réduction des inégalités spatiales, des dotations leur sont réservées jusqu'à fin 2023. Cela concerne la région de Dakhla-Oued Eddahab, pour 439 M de dhs, et la région de Guelmim Oued Noun à hauteur de 872 M de dhs. Enfin, pour les projets en cours d'achèvement, une enveloppe de 4,5 MM de dhs est allouée. Concernant 2022, les projets qualifiés d'urgents n'ont pas été en reste. Cela concerne le domaine des eaux et forêts, afin de sécuriser un domaine forestier menacé et la lutte contre la diversification (enveloppe de 75 M de dhs), et la consolidation des grands barrages (enveloppe de 241 M de dhs).

Comme on peut le constater, toutes ces mesures ont permis au NMDPS de maintenir un rythme soutenu dans la réalisation de ses objectifs que l'on retrouve dans certains indicateurs macro-économiques de ces régions, croissance du PIB et PIB par habitant.

Ainsi, deux régions réalisent en 2021 un taux de croissance annuel très supérieur à la moyenne nationale: 10,9 % pour la région de Laâyoune-Sakia El Hamra, 10,5 % pour la région de Dakhla Oued Eddahab. Et sur les deux années 2020 et 2021, la croissance moyenne de la région de Laâyoune est de 8,4 % celle de la région de Guelmim de 4 %. Ce qui est remarquable, compte tenu des circonstances.

Concernant le PIB par habitant, il est de 52 301 dhs par habitant à Dakhla, de 27 442 à Laâyoune et de 25 136 à Guelmim. (dernière évaluation gouvernementale). Ce qui montre que l'impact des projets sur le niveau de vie des populations est aussi très encourageant et prometteur.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

En estimant à 70 % le taux de démarrage des travaux, tous projets confondus, sur la période 2016-2019, avec un taux d'engagement financier de plus de 50 %, la Commission nationale des investissements vient confirmer le rythme soutenu dans la réalisation des objectifs du NMDPS et souligne l'effort de l'État qui a permis ces résultats. Les années 2020 et 2021 mettent en évidence un autre aspect du NMDPS, celui de sa résilience à la crise sanitaire, confirmant par ailleurs le rythme soutenu du développement de ces régions au cours de cette même période. Un seul bémol, celui concernant le taux de chômage, à la baisse, certes, mais toujours relativement élevé par rapport à la moyenne nationale. Cela pourrait et devrait s'améliorer avec l'accélération, prochaine, des projets liés aux activités génératrices de revenu.

## À propos de l'auteur Henri-Louis Védie

Docteur d'état en sciences économiques (Paris Dauphine) et diplômé d'études supérieures de droit (Paris I), Henri Louis VEDIE est Professeur émérite (Groupe HEC Paris). Auteur d'une quinzaine d'ouvrages, dont les derniers ont été consacrés aux fonds souverains et à l'économie marocaine, d'une dizaine d'ouvrages collectifs, des dizaines d'articles, parfois en anglais, en espagnol et en arabe. Ces activités d'enseignement l'ont été principalement à HEC, mais l'ont conduit aussi à Moscou, à Varsovie, à Budapest, à Abou Dhabi, à Rabat... Henri Louis VEDIE a été également Consultant au Conseil de l'Europe et membre de section au Conseil Economique et Social.

## À propos de Policy Center for the New South

Le Policy Center for the New South: Un bien public pour le renforcement des politiques publiques. Le Policy Center for the New South (PCNS) est un think tank marocain dont la mission est de contribuer à l'amélioration des politiques publiques, aussi bien économiques que sociales et internationales, qui concernent le Maroc et l'Afrique, parties intégrantes du Sud global.

Le PCNS défend le concept d'un « nouveau Sud » ouvert, responsable et entreprenant ; un Sud qui définit ses propres narratifs, ainsi que les cartes mentales autour des bassins de la Méditerranée et de l'Atlantique Sud, dans le cadre d'un rapport décomplexé avec le reste du monde. Le think tank se propose d'accompagner, par ses travaux, l'élaboration des politiques publiques en Afrique, et de donner la parole aux experts du Sud sur les évolutions géopolitiques qui les concernent. Ce positionnement, axé sur le dialogue et les partenariats, consiste à cultiver une expertise et une excellence africaines, à même de contribuer au diagnostic et aux solutions des défis africains. [Read more](#)

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles de l'auteur.

## Policy Center for the New South

Mohammed VI Polytechnic University, Rocade Rabat-Salé, 11103

Email : [contact@policycenter.ma](mailto:contact@policycenter.ma)

Phone : +212 (0) 537 54 04 04 / Fax : +212 (0) 537 71 31 54

Website : [www.policycenter.ma](http://www.policycenter.ma)

